

TARMED: baisse du point tarifaire = diminution des revenus. Recensement complet en août 2008

Revenus des médecins indépendants de Suisse en 2004 (réévaluation) et 2005 (nouveau)*

Niklaus Hasler, Martina Reichert

A. Introduction

Le 30 juillet 2008, le président de la Fédération des médecins suisses a chargé le Bureau Sophistic Soft d'analyser une nouvelle fois les revenus des médecins indépendants de Suisse pour les années fiscales 2004 et 2005 au moyen d'un recensement complet.

La présente analyse fait directement suite aux 24 premiers rapports établis entre le mois d'août 1977 et le mois d'août 2007.

Vous trouverez dans les lignes qui suivent un *résumé* des résultats, tableaux et figures les plus importants. Seuls les chiffres concernant les médecins âgés de moins de 66 ans ont été sciemment indiqués. La version complète présente également les chiffres concernant les médecins âgés de plus de 65 ans et les chiffres concernant tous les médecins (indépendamment de l'âge).

En outre, la version complète contient une analyse approfondie d'autres critères, tels que la dépendance du revenu de la somme salariale du personnel, de l'âge du médecin ou du nombre d'années en cabinet privé.

La numérotation des tableaux de même que le renvoi aux différents chapitres et à la pagination font référence à la version complète de la présente analyse.

A.1 Remarques concernant le TARMED

Le nouveau tarif médical valable dans toute la Suisse a été introduit dans son intégralité le 1^{er} janvier 2004 pour les traitements selon la loi sur l'assurance-maladie, la loi sur l'assurance-accidents, l'assurance-invalidité et la loi sur l'assurance militaire.

L'analyse des revenus des médecins en 2002, publiée en octobre 2005, a donc été la *dernière* analyse effectuée *complètement sans* l'application du tarif TARMED.

La présente analyse concerne les revenus des années 2004 et 2005; elle porte sur des revenus bruts résultant *tous* de factures établies sur la base du tarif TARMED.

B. Résultats: résumé

B.1 Généralités

De 2004 à 2005, le renchérissement s'est élevé de +1,17% selon l'indice suisse des prix à la consommation. Contrairement à cette évolution, le revenu moyen a baissé de -3,08% et le revenu central de -2,25%. **durant le même laps de temps pour tous les médecins âgés de moins de 66 ans, ce qui correspond à une réduction réelle de -4,20% pour le revenu moyen et de -3,38% pour le revenu central. Une si forte baisse du revenu moyen et central en l'espace de deux périodes successives ne s'était plus produite depuis les périodes 1975/76 et 1977/78.**

B.2 Remarques préalables

Les chiffres 2004 nouvellement saisis et révisés sont tous un peu plus élevés que ceux de l'analyse publiée en août 2007. Pour cette raison, il convient de corriger comme suit la modification des valeurs moyennes entre 2003 et 2004, publiée dans un premier temps pour les groupes présentés ci-après:

- renchérissement 2003 à 2004 +0,78%.

Modification du revenu moyen assujetti à l'AVS pour la période 2003 à 2004:

- tous les médecins indépendamment de l'âge: +4,89% au lieu de +3,48%;
- médecins âgés de moins de 66 ans: +4,70% au lieu de 3,22%;
- médecins âgés de plus de 65 ans: +11,98% au lieu de +11,80%.

Modification du revenu central assujetti à l'AVS pour la période 2003 à 2004:

- tous les médecins indépendamment de l'âge: +5,47% au lieu de +4,86%;
- médecins âgés de moins de 66 ans: +5,52% au lieu de +4,86%;
- médecins âgés de plus de 65 ans: +20,04% au lieu de +21,93%.

* Analyse établie par Sophistic Soft (Bureau de conseil spécialisé dans les analyses statistiques dans le domaine de la santé) sur mandat de la Fédération des médecins suisses (FMH).
Le présent article est téléchargeable sur le site internet de la FMH www.fmh.ch → français → Qui sommes-nous → Revenus des médecins. La numérotation des pages, tableaux et figures se réfère au rapport complet. L'analyse complète (disponible uniquement en allemand), composée de 68 pages, 28 tableaux et 30 figures, est remise sur demande adressée à: kommunikation@fmh.ch.

Correspondance:
Dr Niklaus Hasler
Huzlenstrasse 3
CH-8604 Volketswil
nik.hasler@bluewin.ch

Pour évaluer la tendance, il serait possible d'ignorer les médecins âgés de plus de 65 ans, vu la part minimale des chiffres et revenus les concernant.

B.3 Evolution des revenus

Entre 2004 et 2005, la hausse du renchérissement s'est élevée à +1,17%. Durant la même période, le revenu moyen (assujéti à l'AVS) a diminué comme suit pour les groupes suivants de médecins indépendants pratiquant en Suisse:

- tous les médecins de 211 869 à 205 886; diminution de -2,82%;
- médecins âgés de moins de 66 ans de 218 763 à 212 019; diminution de -3,08%;
- médecins âgés de plus de 65 ans de 103 763 à 109 553; augmentation de +5,58%.

Durant la même période, le revenu central a diminué comme suit pour les mêmes groupes:

- tous les médecins de 171 600 à 168 300; diminution de -1,92%;
- médecins âgés de moins de 66 ans de 177 900 à 173 900; diminution de -2,25%;
- médecins âgés de plus de 65 ans de 63 500 à 67 200; augmentation de +5,83%.

Chez les médecins âgés de moins de 66 ans, le revenu moyen a clairement diminué entre 2004 et 2005, bien que le renchérissement ait légèrement augmenté. On constate ainsi une diminution réelle entre -3,94 et -4,20%. Le revenu central accuse, quant à lui, une diminution réelle entre -3,05 et -3,38%.

Chez les médecins âgés de plus de 65 ans, le revenu moyen présente une augmentation réelle de +4,36% et le revenu central de +4,61%.

Chez l'ensemble des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans, l'évolution des revenus entre 1971/72 et 2005 révèle une augmentation nominale du revenu moyen de +63,9% et du revenu central de +51,3%. Si l'on tient compte toutefois du renchérissement de +160,4% observé durant la même période, on constate une perte réelle de -37,1% pour le revenu moyen et de -41,9% pour le revenu central des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans.

Toutefois, si l'on indexe l'évolution des revenus des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans entre 1971/72 et 2005 sur l'évolution des salaires des employés (c.-à-d. en comparant nominalement l'évolution des revenus à celle des salaires), on constate une perte relative de -51,1% pour le revenu moyen et de -54,9% pour le revenu central.

La comparaison entre les revenus des médecins et les salaires des employés montre une perte relative de -50,3% pour le revenu moyen et de -54,1% pour le revenu central des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans.

Les différences de revenu moyen entre cantons et spécialisations restent importantes, même après l'introduction du TARMED en 2004. Auparavant, les différences s'étaient plutôt estompées d'une année à l'autre. En 2005, elles ont à nouveau pris de l'ampleur (cf. chapitre D.20 page 42 s.).

Les moyennes par canton se situent, pour les médecins indépendants âgés de moins de 66 ans, entre 71,8% et 128,8% pour 2004 (facteur 1,79) et entre 69,5% et 125,2% pour 2005 (facteur 1,80) de la valeur moyenne suisse.

L'étalement des moyennes par spécialisation recule jusqu'en 2004 mais augmente à nouveau un peu en 2005: chez les médecins âgés de moins de 66 ans, le revenu moyen d'après la spécialisation se situe entre 55,8 et 181,2% de la moyenne suisse (facteur 3,25) pour 2004 et entre 54,3 et 194,0% de la moyenne suisse (facteur 3,57) pour 2005.

La différence entre médecins effectuant des actes chirurgicaux et ceux qui n'en effectuent pas reste importante. Comme le revenu des premiers résulte essentiellement du tarif privé, il est, pour ceux âgés de moins de 66 ans, en moyenne de 51% en 2004 et de 44% en 2005 supérieur à celui des médecins n'effectuant pas d'actes chirurgicaux.

La comparaison entre les valeurs statistiques principales des médecins de premier recours (internistes, pédiatres et généralistes) et celles des médecins effectuant des actes chirurgicaux (chirurgiens, gynécologues, ophtalmologues, orthopédistes et urologues) montre dans le tableau 20 de la page 33 que non seulement les valeurs principales se différencient entre 23 et 29%, mais aussi que les quantiles (moitiés, tiers, quarts) se trouvent, pour les médecins effectuant des actes chirurgicaux, à des niveaux nettement supérieurs à ceux des médecins de premier recours.

Les valeurs centrales publiées par canton et par spécialisation sont à peine inférieures à celles des valeurs moyennes.

La valeur centrale par canton se situe, pour les médecins indépendants âgés de moins de 66 ans, entre 73,5 et 144,8% (facteur 1,97) de la valeur centrale suisse pour 2004 et entre 75,7 et 152,8% (facteur 2,02) de la valeur centrale suisse pour 2005.

La valeur centrale par spécialisation se situe, pour les médecins indépendants âgés de moins

de 66 ans, entre 66,2 et 165,9% (facteur 2,51) de la valeur centrale suisse pour 2004 et entre 62,4 et 175,8% (facteur 2,82) de la valeur centrale suisse pour 2005.

Le niveau moyen augmente avec l'augmentation de la somme salariale du personnel.

B.4 Répartition fréquentielle des revenus

La répartition fréquentielle des revenus reste dans le champ inférieur, à l'instar des analyses précédentes. La moitié des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 (les chiffres entre parenthèses ci-après sont toujours ceux de 2004) un revenu assujéti à l'AVS inférieur à 173 900 (177 900) francs. Selon l'étude de la SUVA/SSO, ce revenu correspond à un salaire d'employé de 122 700 (125 500) francs. Selon l'étude de la SCTM (Service central des tarifs médicaux), ce chiffre correspond à un salaire brut d'employé de 147 600 (151 000) francs. Voir aussi le chapitre C.1.4 à la page 8 s.

La moitié moyenne (deuxième et troisième quart) des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 un revenu assujéti à l'AVS entre 94 900 et 277 800 (98 200 et 284 600) francs.

Un quart des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 un revenu assujéti à l'AVS d'au plus 94 900 (98 200) francs.

Un quart des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 un revenu assujéti à l'AVS d'au moins 277 800 (284 600) francs.

Le tiers moyen des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 un revenu assujéti à l'AVS entre 122 200 et 237 800 (124 000 et 240 700) francs.

Un tiers des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 un revenu assujéti à l'AVS d'au plus 122 200 (124 000) francs.

Un tiers des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans atteste en 2005 un revenu assujéti à l'AVS d'au moins 237 800 (240 700) francs.

Tableau 23a

Indices des revenus assujéti à l'AVS des médecins indépendants de Suisse (jusqu'en 1975/76 âgés de moins de 63 ans, dès 1977/78 âgés de moins de 66 ans). 1971/72 à 2005: *Première partie: 1971/72 à 1983/84*. Toutes les séries d'indices sont calculées sur la base des années 1971/72 = 100,0.

Evolution des revenus: indices (uniquement médecins âgés de moins de 66 ans)

Années	1971/72	1973/74	1975/76	1977/78	1979/80	1981/82	1983/84
Prix à la consommation	100,0	117,7	132,6	136,2	144,7	161,6	173,4
Modification		+17,7%	+12,7%	+2,7%	+6,2%	+11,7%	+7,3%
Revenu assujéti à l'AVS: valeur moyenne	129 340	149 560	168 250	158 011	158 048	164 685	166 601
Modification		+15,6%	+12,5%	-6,1%	+0,0%	+4,2%	+1,2%
Indice nominal	100,0	115,6	130,1	122,2	122,2	127,3	128,8
Indice réel	100,0	98,2	98,1	89,7	84,4	78,8	74,3
Revenu assujéti à l'AVS valeur centrale	114 950	132 070	148 000	142 000	139 800	144 300	143 700
Modification		+14,9%	+12,1%	-4,1%	-1,5%	+3,2%	-0,4%
Indice nominal	100,0	114,9	128,8	123,5	121,6	125,5	125,0
Indice réel	100,0	97,6	97,1	90,7	84,0	77,7	72,1
Salaires des travailleurs							
Indice nominal	100,0	125,8	144,2	151,0	162,6	183,9	200,1
Indice réel	100,0	106,9	108,8	110,8	112,4	113,8	115,4
Salaires des employés							
Indice nominal	100,0	123,7	142,5	150,9	162,5	182,1	198,8
Indice réel	100,0	105,1	107,5	110,8	112,3	112,7	114,7
<i>Revenu assujéti à l'AVS: valeur moyenne nominale indexée sur l'indice de base 1971/72 = 100,0</i>							
Salaires des travailleurs	100,0	91,9	90,2	80,9	75,1	69,2	64,4
Salaires des employés	100,0	93,5	91,3	81,0	75,2	69,9	64,8
<i>Revenu assujéti à l'AVS: valeur centrale nominale indexée sur l'indice de base 1971/72 = 100,0</i>							
Salaires des travailleurs	100,0	91,3	89,3	81,8	74,8	68,3	62,5
Salaires des employés	100,0	92,9	90,3	81,9	74,8	68,9	62,9

L'une des difficultés fondamentales rencontrées dans l'évaluation du revenu des médecins consiste dans le fait qu'on ne peut pas le mettre en relation avec la quantité du travail accompli et qu'à certaines conditions avec la qualité fournie.

B.5 Tendances

Entre 2004 et 2005, les revenus des médecins ont nettement diminué face à une augmentation minimale de l'indice du coût de la vie. En d'autres termes, on constate une baisse réelle des revenus durant cette période.

De manière générale, on constate qu'au cours de ces dernières années, le revenu des spécialistes en médecine invasive a augmenté un peu moins rapidement que celui des médecins ne pratiquant pas de telles interventions (= médecins de premier recours). On constate également qu'au cours de ces douze dernières années (cf. chapitre D.20 à la page 42 s.), les facteurs entre le revenu le plus

élevé et le revenu le plus bas par canton et par spécialisation ont légèrement jusqu'à clairement diminué, alors que l'on constate à nouveau une augmentation minimale entre 2004 et 2005.

Ces prochaines années, il sera intéressant d'analyser les répercussions du tarif TARMED au moyen des facteurs définis dans le chapitre D.20 à la page 42 s., lequel a aussi pour but d'évaluer les prestations de technique chirurgicale en faveur des prestations médicales intellectuelles.

L'augmentation des revenus des médecins en 2004 est à mettre en relation avec l'introduction du tarif TARMED. Elle était attendue par la Commission paritaire Médecins/Caisses-maladie sur la base de l'observation de la neutralité des coûts. En 2004 et 2005, la valeur du point tarifaire du tarif TARMED a baissé à plusieurs reprises, de sorte que la baisse constatée des revenus en 2005 était attendue depuis un certain temps déjà.

Tableau 23b

Indices des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse (jusqu'en 1975/76 âgés de moins de 63 ans, dès 1977/78 âgés de moins de 66 ans). 1971/72 à 2005: *Deuxième partie: 1983/84 à 1995/96*. Toutes les séries d'indice sont calculées sur la base des années 1971/72 = 100,0.

Evolution des revenus: indices (uniquement médecins âgés de moins de 66 ans)

Années	1983/84	1985/86	1987/88	1989/90	1991/92	1993/94	1995/96
Prix à la consommation	173,4	182,6	187,7	200,7	222,4	235,3	241,6
Modification	+5,3%	+2,8%	+6,9%	+10,8%	+5,8%	+2,7%	
Revenu assujetti à l'AVS: valeur moyenne	166 601	168 423	184 599	189 044	201 577	209 092	209 529
Modification	+1,1%	+9,6%	+2,4%	+6,6%	+3,7%	+0,2%	
Indice nominal	128,8	130,2	142,7	146,2	155,9	161,7	162,0
Indice réel	74,3	71,3	76,0	72,8	70,1	68,7	67,1
Revenu assujetti à l'AVS: valeur centrale	143 700	143 600	154 500	155 500	163 900	170 700	171 500
Modification	-0,1%	+7,6%	+0,6%	+5,4%	+4,1%	+0,5%	
Indice nominal	125,0	124,9	134,4	135,3	142,6	148,5	149,2
Indice réel	72,1	68,4	71,6	67,4	64,1	63,1	61,8
Salaires des travailleurs							
Indice nominal	200,1	212,8	226,0	246,6	279,8	296,3	303,7
Indice réel	115,4	116,6	120,4	122,9	125,8	125,9	125,7
Salaires des employés							
Indice nominal	198,8	211,8	223,9	242,0	269,8	285,1	293,1
Indice réel	114,6	116,0	119,3	120,6	121,3	121,1	121,3
<i>Revenu assujetti à l'AVS: valeur moyenne nominale indexée sur l'indice de base 1971/72 = 100,0</i>							
Salaires des travailleurs	64,4	61,2	63,1	59,3	55,7	54,6	53,3
Salaires des employés	64,8	61,5	63,8	60,4	57,8	56,7	55,3
<i>Revenu assujetti à l'AVS: valeur centrale nominale indexée sur l'indice de base 1971/72 = 100,0</i>							
Salaires des travailleurs	62,5	58,7	59,5	54,9	51,0	50,1	49,1
Salaires des employés	62,9	59,0	60,0	55,9	52,9	52,1	50,9

L'imposition du revenu actuel permet d'analyser chaque année les revenus des médecins indépendants de Suisse, ce qui permet d'obtenir une évaluation plus rapide et plus fiable.

Il sera aussi intéressant de voir si l'on pourra constater ces prochaines années une influence de la crise financière mondiale sur les revenus des médecins.

B.5.2 Influence de la valeur du point tarifaire TARMED LAMal sur le revenu des médecins

Comme indiqué ci-avant, la baisse des revenus des médecins entre 2004 et 2005 était attendue depuis un certain temps déjà, car la Commission paritaire de la neutralité des coûts Médecins et Caisses-maladie a abaissé à plusieurs reprises la valeur du point tarifaire TARMED après le 1^{er} janvier 2004. Dans le tableau 29 ci-après, la valeur du point tarifaire TARMED prévue pour la LAMal est indiquée sous forme d'extraits pour la période

allant du 1^{er} janvier 2004 (entrée en vigueur du TARMED) au 1^{er} janvier 2008.

Avant de signer les conventions relatives au TARMED, la FMH et le Concordat des caisses-maladie suisses ont fixé de manière détaillée dans des conventions spéciales le fonctionnement de la Commission paritaire de la neutralité des coûts ainsi que le recensement des données de base statistiques nécessaires en provenance directe de la facturation des médecins. La baisse ou la hausse de la valeur du point tarifaire est devenue une tâche purement de statistique mathématique qui a permis d'introduire le nouveau tarif sans provoquer d'importantes hausses ou baisses du volume global des honoraires.

Le léger dépassement vers le haut du volume des honoraires facturés a été compensé les années suivantes par une baisse nettement plus importante de la valeur du point tarifaire.

La valeur moyenne du point tarifaire TARMED a baissé de 2,29% entre le 1^{er} janvier 2004

Tableau 23c

Indices des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse (jusqu'à 1975/76 âgés de moins de 63 ans, dès 1977/78 âgés de moins de 66 ans). 1971/72 à 2005: *Troisième partie: 1995/96 à 2005*. Toutes les séries d'indice sont calculées sur la base des années 1971/72 = 100,0.

Evolution des revenus: indices (uniquement médecins âgés de moins de 66 ans)

Années	1995/96	1997/98	2001	2002	2003	2004	2005
Prix à la consommation	241,6	243,8	252,1	253,7	255,4	257,4	260,4
Modification		+0,9%	+3,4%	+0,6%	+0,7%	+0,8%	+1,2%
Revenu assujetti à l'AVS: valeur moyenne	209 529	204 624	210 723	214 362	208 940	218 763	212 019
Modification		-2,3%	+3,0%	+1,7%	-2,5%	+4,7%	-3,1%
Indice nominal	162,0	158,2	162,9	165,7	161,5	169,1	163,9
Indice réel	67,1	64,9	64,6	65,3	63,2	65,7	63,0
Revenu assujetti à l'AVS: valeur centrale	171 500	169 500	171 500	172 000	168 600	177 900	173 900
Modification		-1,2%	+1,2%	+0,3%	-2,0%	+5,5%	-2,2%
Indice nominal	149,2	147,5	149,2	149,6	146,7	154,8	151,3
Indice réel	61,8	60,5	59,2	59,0	57,4	60,1	58,1
Salaires des travailleurs							
Indice nominal	303,7	307,3	319,8	325,8	329,6	332,1	335,4
Indice réel	125,7	126,1	126,9	128,4	129,1	129,0	128,8
Salaires des employés							
Indice nominal	293,1	298,2	312,6	317,7	322,9	326,5	329,8
Indice réel	121,3	122,3	124,0	125,2	126,4	126,9	126,7
<i>Revenu assujetti à l'AVS: valeur moyenne nominale indexée sur l'indice de base = 100,0</i>							
Salaires des travailleurs	53,3	51,5	50,9	50,9	49,0	50,9	48,9
Salaires des employés	55,3	53,1	52,1	52,2	50,1	51,8	49,7
<i>Revenu assujetti à l'AVS: valeur centrale nominale indexée sur l'indice de base 1971/72 = 100,0</i>							
Salaires des travailleurs	49,1	48,0	46,7	45,9	44,5	46,6	45,1
Salaires des employés	50,9	49,5	47,7	47,1	45,4	47,4	45,9

et le 1^{er} janvier 2005 puis est à nouveau remonté de 1,42% jusqu'au 1^{er} janvier 2007. On peut donc s'attendre à ce que les revenus des médecins soient, en 2006, de 1,5% plus élevés que ceux de 2005.

B.5.3 Evolution des revenus de 1971/72 à 2005

Les chiffres révisés concernant les revenus de 2004 et les nouveaux chiffres concernant les revenus 2005 permettent maintenant de suivre correctement l'évolution du revenu moyen et central assujetti à l'AVS des médecins indépendants de Suisse sur trois décennies au moins.

Les figures 13 à 16 (annexe pages 60/61) présentent les séries d'indices pour le revenu moyen et central assujetti à l'AVS (uniquement médecins âgés de moins de 66 ans), aussi bien sous forme nominale que réelle (c'est-à-dire avec prise en considération du renchérissement).

C. Statistique

La statistique est la science qui présente les caractéristiques d'un ensemble de chiffres ou de valeurs au moyen d'un nombre aussi restreint que possible de valeurs clairement définies.

Les deux valeurs les plus usitées sont la *valeur moyenne* et la *valeur centrale*. La valeur moyenne ou la moyenne est formée par la somme de toutes les valeurs individuelles, divisée par le nombre de valeurs.

La valeur centrale ou la médiane est la valeur ayant *au-dessus d'elle* une moitié de toutes les valeurs individuelles et *au-dessous d'elle* l'autre moitié des valeurs individuelles. Elle ne peut pas

être calculée mais elle résulte de la progression (du volume établi de manière progressive) de toutes les valeurs individuelles.

Exemple: prenons les cinq valeurs individuelles suivantes: 100; 120; 150; 160 et 200. La valeur moyenne est de 146 et la valeur centrale de 150.

Ajoutons maintenant deux chiffres à cette série, dont un sciemment inhabituel, à savoir 140 et 990, nous obtenons alors la série suivante: 100, 120, 140, 150, 160, 200 et 990.

La valeur moyenne est maintenant de 266 et la valeur centrale de 150.

Cet exemple montre clairement que la valeur moyenne réagit beaucoup plus sensiblement aux chiffres inhabituels (vers le haut ou le bas) que la valeur centrale.

Ainsi que le professeur H. Riedwyl l'a constaté dans l'analyse qu'il a faite en juin 1978 en qualité d'expert mandaté par le Conseil fédéral, il est plus facile de caractériser un ensemble avec la valeur centrale qu'avec la valeur moyenne.

Pour cette raison, nous publions aussi les *figures 15 et 16*, Evolution 1971/72 à 2005 de la valeur centrale des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse âgés de moins de 66 ans sous forme nominale et réelle (avec prise en compte du renchérissement) et les *tableaux 7 et 13* (valeur centrale des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants âgés de moins de 66 ans par canton et par spécialisation).

Dr Niklaus Hasler, Volketswil, 14 janvier 2009

Tableau 29

Extrait de la liste de la valeur du point tarifaire TARMED LAMal du 1^{er} janvier 2004 (entrée en vigueur du TARMED) au 1^{er} janvier 2008 (en centimes).

	1.1.2004	1.9.2004	1.1.2005	1.7.2005	1.1.2006	1.1.2007	1.1.2008
ZH	97	95	92	90	91	90	89
BE	89	86	84	86	87	86	86
FR	91	91	88	86	89	92	91
SO	87	84	84	81	84	84	84
BS	93	93	89	87	88	89	89
BL	97	97	92	95	96	93	94
GR	84	78	78	78	78	80	80
AG	89	89	87	92	90	89	89
TI	91	97	97	97	97	97	96
VD	92	96	98	98	98	98	98
VS	78	78	78	78	78	80	81
NE	94	89	89	89	91	92	92
GE	98	98	98	98	98	96	96
JU	95	95	97	99	99	99	99
CH centrale	86	83	80	80	80	86	86
CH orientale	85	82	82	84	84	82	82
Moyenne	90,38	89,44	88,31	88,63	89,25	89,56	89,50

Tableau 5

Revenus assujettis à l'AVS de tous les médecins indépendants exerçant en cabinet privé et âgés de moins de 66 ans, moyennes 2004 et 2005 par canton.

Canton	Nombre	2004	Indice	+/-	Nombre	2005	Indice
ZH	2526	214469	98,0%	-6,0%	1978	201626	95,1%
BE	1862	214014	97,8%	-2,8%	1742	208056	98,1%
LU	444	251857	115,1%	+4,3%	411	262634	123,9%
UR	36	206603	94,4%	+8,2%	35	223503	105,4%
SZ	153	281801	128,8%	-7,8%	109	259902	122,6%
UW	84	215955	98,7%	+1,1%	84	218389	103,0%
GL	43	264574	120,9%	+0,3%	46	265389	125,2%
ZG	166	226166	103,4%	-13,7%	137	195294	92,1%
FR	353	227793	104,1%	-0,1%	347	227495	107,3%
SO	396	220881	101,0%	+2,4%	378	226187	106,7%
BS	553	172881	79,0%	+0,0%	510	172947	81,6%
BL	491	262284	119,9%	-15,0%	494	223071	105,2%
SH	137	205096	93,8%	+3,5%	134	212192	100,1%
AP	101	246516	112,7%	-8,9%	97	224510	105,9%
SG	556	248508	113,6%	-1,5%	542	244885	115,5%
GR	320	203236	92,9%	-2,7%	291	197727	93,3%
AG	696	229912	105,1%	-0,4%	596	228992	108,0%
TG	329	231021	105,6%	-1,9%	319	226641	106,9%
TI	508	223074	102,0%	+1,5%	486	226367	106,8%
VD	1105	217589	99,5%	-4,9%	1026	206961	97,6%
VS	340	181108	82,8%	-0,7%	322	179759	84,8%
NE	183	162148	74,1%	-9,1%	193	147380	69,5%
GE	219	199486	91,2%	+3,6%	208	206762	97,5%
JU	81	157146	71,8%	+3,8%	70	163133	76,9%
Suisse	11682	218763	100,0%	-3,1%	10555	212019	100,0%

Tableau 9

Revenus assujettis à l'AVS de tous les médecins indépendants exerçant en cabinet privé et âgés de moins de 66 ans, d'après les spécialisations, moyennes 2004 et 2005.

Spécialisation	Nombre	2004	Indice	+/-	Nombre	2005	Indice
Anesthésie	328	280 626	128,3%	-5,5%	258	265 198	125,1%
Chirurgie	523	274 114	125,3%	-9,9%	461	246 962	116,5%
Dermatologie	240	241 329	110,3%	-0,9%	213	239 116	112,8%
Gynécologie	731	254 133	116,2%	-0,5%	665	252 850	119,3%
Médecine interne	2 255	225 241	103,0%	-0,3%	2 049	224 639	106,0%
Neurochirurgie	35	379 277	173,4%	+8,4%	32	411 322	194,0%
Neurologie	149	183 640	83,9%	-5,5%	135	173 488	81,8%
Ophtalmologie	427	346 311	158,3%	-3,6%	377	333 886	157,5%
Orthopédie	282	321 644	147,0%	-8,4%	240	294 735	139,0%
ORL	208	311 289	142,3%	-4,5%	185	297 410	140,3%
Pédiatrie	569	171 535	78,4%	-1,1%	515	169 578	80,0%
Médecine physique	164	208 957	95,5%	-3,8%	147	200 948	94,8%
Psychiatrie	1 489	134 870	61,7%	-2,1%	1 403	131 980	62,2%
Psychiatrie des enfants	216	121 971	55,8%	-5,6%	192	115 145	54,3%
Radiologie	155	396 353	181,2%	-7,2%	131	367 909	173,5%
Urologie	110	334 586	152,9%	-12,8%	101	291 606	137,5%
Médecine générale	3 789	195 004	89,1%	+1,0%	3 441	196 869	92,9%
Spécialisations	7 893	230 169	105,2%	-4,7%	7 114	219 347	103,5%
Médecine générale	3 789	195 004	89,1%	+1,0%	3 441	196 869	92,9%
Tous	11 682	218 763	100,0%	-3,1%	10 555	212 019	100,0%

Tableau 7

Revenus assujettis à l'AVS de tous les médecins indépendants exerçant en cabinet privé et âgés de moins de 66 ans, d'après les cantons, valeur centrale 2004 et 2005.

Canton	Nombre	2004	Indice	+/-	Nombre	2005	Indice
ZH	2 526	162 000	91,1%	-3,4%	1 978	156 500	90,0%
BE	1 862	168 600	94,8%	-3,0%	1 742	163 600	94,1%
LU	444	218 600	122,9%	+2,2%	411	223 300	128,4%
UR	36	205 200	115,3%	+0,1%	35	205 500	118,2%
SZ	153	255 500	143,6%	-7,0%	109	237 500	136,6%
UW	84	193 200	108,6%	+3,2%	84	199 300	114,6%
GL	43	257 600	144,8%	+3,2%	46	265 800	152,8%
ZG	166	221 900	124,7%	-18,1%	137	181 700	104,5%
FR	353	199 400	112,1%	-3,9%	347	191 700	110,2%
SO	396	184 700	103,8%	-2,0%	378	181 000	104,1%
BS	553	130 800	73,5%	+6,5%	510	139 300	80,1%
BL	491	178 400	100,3%	-2,1%	494	174 700	100,5%
SH	137	154 200	86,7%	+1,7%	134	156 800	90,2%
AP	101	203 500	114,4%	-5,7%	97	192 000	110,4%
SG	556	218 000	122,5%	+1,0%	542	220 100	126,6%
GR	320	182 300	102,5%	-1,5%	291	179 500	103,2%
AG	696	189 600	106,6%	+1,2%	596	191 900	110,4%
TG	329	193 400	108,7%	+5,8%	319	204 700	117,7%
TI	508	183 300	103,0%	+1,8%	486	186 600	107,3%

(Suite du tableau 7)

VD	1 105	186 400	104,8%	-4,8%	1 026	177 400	102,0%
VS	340	163 600	92,0%	+1,6%	322	166 200	95,6%
NE	183	134 200	75,4%	-1,9%	193	131 600	75,7%
GE	219	147 800	83,1%	+7,8%	208	159 300	91,6%
JU	80	157 000	88,3%	+0,9%	70	158 400	91,1%
Suisse	11 682	177 900	100,0%	-2,2%	10 555	173 900	100,0%

Tableau 13

Revenus assujettis à l'AVS de tous les médecins indépendants exerçant en cabinet privé et âgés de moins de 66 ans, d'après les spécialisations, valeur centrale 2004 et 2005.

Spécialisation	Nombre	2004	Indice	+/-	Nombre	2005	Indice
Anesthésie	328	247 000	138,8%	-12,9%	258	215 200	126,1%
Chirurgie	523	208 700	117,3%	-19,3%	461	168 500	98,7%
Dermatologie	240	191 000	107,4%	+9,3%	213	208 700	122,3%
Gynécologie	731	213 200	119,8%	-0,8%	665	211 500	123,9%
Médecine interne	2 255	190 500	107,1%	-1,2%	2 049	188 300	110,3%
Neurochirurgie	35	286 200	160,9%	+6,8%	32	305 700	179,1%
Neurologie	149	160 800	90,4%	-5,8%	135	151 500	88,8%
Ophtalmologie	427	276 300	155,3%	-1,6%	377	272 000	159,3%
Orthopédie	282	266 300	149,7%	-4,6%	240	254 100	148,9%
ORL	208	251 700	141,5%	-3,4%	185	243 100	142,4%
Pédiatrie	569	154 800	87,0%	-3,7%	515	149 100	87,3%
Médecine physique	164	192 200	108,0%	-4,9%	147	182 700	107,0%
Psychiatrie	1 489	126 000	70,8%	-2,0%	1 403	123 500	72,3%
Psychiatrie des enfants	216	117 800	66,2%	-7,9%	192	108 500	63,6%
Radiologie	155	295 200	165,9%	-8,4%	131	270 500	158,5%
Urologie	110	284 200	159,8%	-22,0%	101	221 600	129,8%
Médecine générale	3 789	177 800	99,9%	+1,8%	3 441	181 000	106,0%
Spécialisations	7 893	177 900	100,0%	-4,0%	7 114	170 700	100,0%
Médecine générale	3 789	177 800	99,9%	+1,8%	3 441	181 000	106,0%
Tous	11 682	177 900	100,0%	-2,2%	10 555	173 900	100,0%

Figure 13

Evolution de la valeur moyenne des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse âgés de moins de 66 ans (nominal) 1971/72 à 2005.

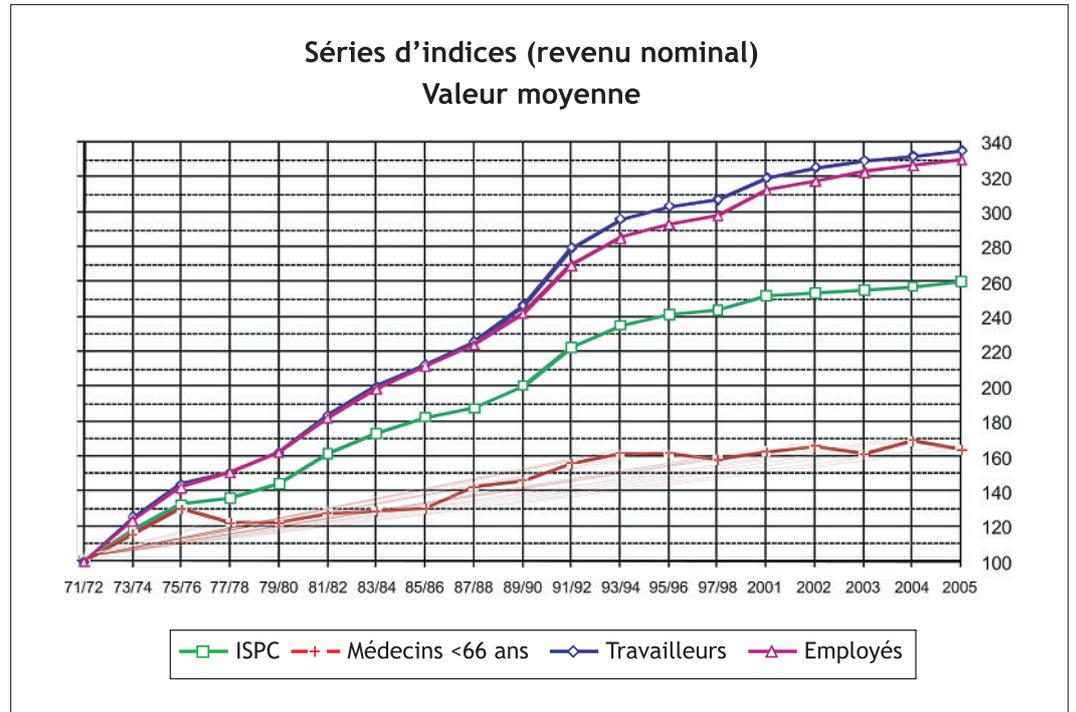


Figure 14

Evolution de la valeur moyenne des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse âgés de moins de 66 ans (réel) 1971/72 à 2005.

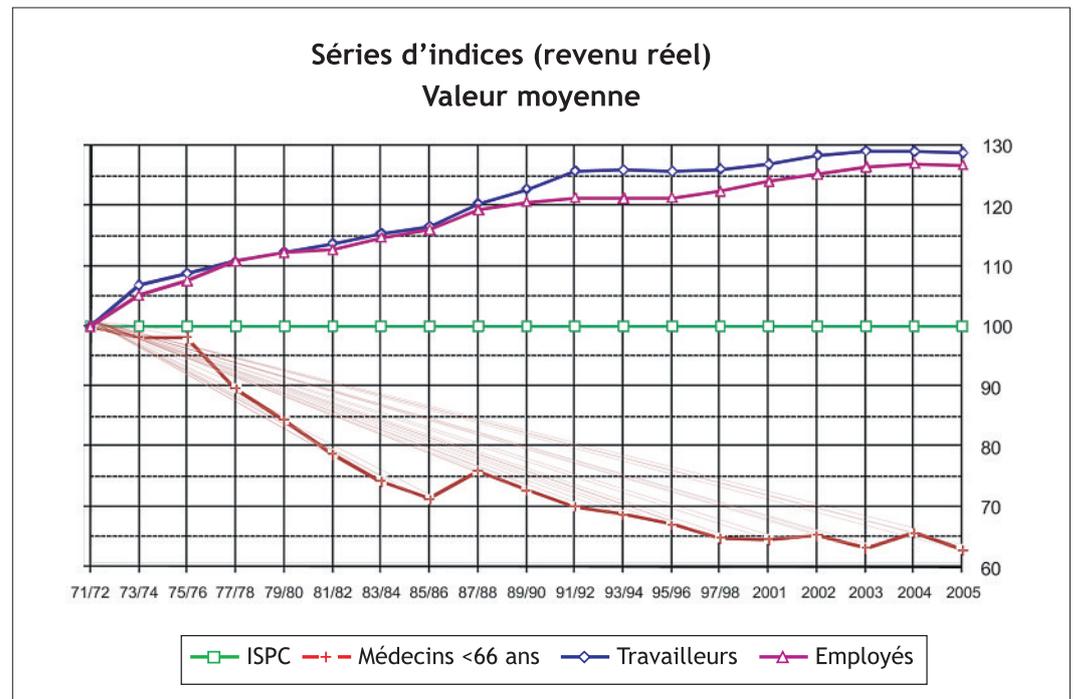


Figure 15

Evolution de la valeur centrale des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse âgés de moins de 66 ans (nominal) 1971/72 à 2005.

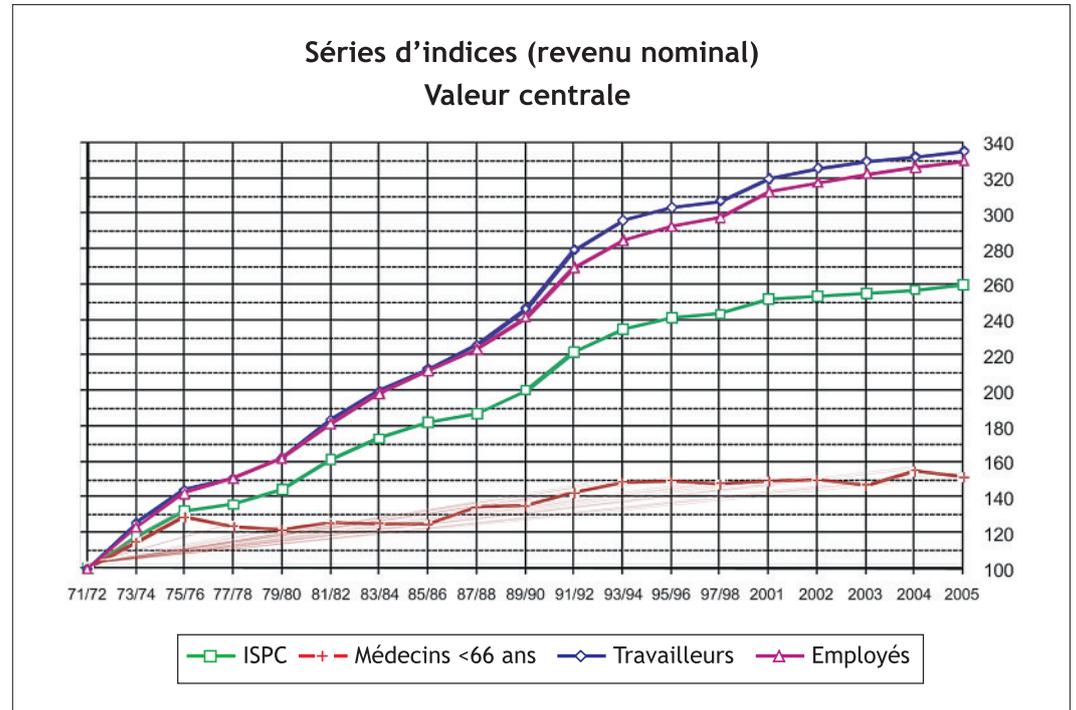


Figure 16

Evolution de la valeur centrale des revenus assujettis à l'AVS des médecins indépendants de Suisse âgés de moins de 66 ans (réel) 1971/72 à 2005.

